



NOTE AUX CLUBS DE BMX

**ORGANISATION DE LA SAISON BMX RACING
2023**

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
1. LES EPREUVES REGIONALES	3
1.1. LE CHAMPIONNAT REGIONAL	3
1.2. LES COUPES REGIONALES	3
1.3. LES RENCONTRES INTERCLUBS	3
2. LES EPREUVES NATIONALES	4
2.1. LE CALENDRIER	4
2.2. LES EPREUVES	4
2.2.1. Le Challenge France	4
2.2.2. Les Indoors	5
2.2.3. La Coupe de France	6
2.2.4. Le Trophée de France de BMX	7
2.2.5. Les Championnats de France / Le Challenge National	7
3. LES EPREUVES INTERNATIONALES	9
3.1. LE CALENDRIER	9
3.2. LES EPREUVES	9
3.2.1. La Coupe d'Europe	9
3.2.2. Le Challenge Européen et les Championnats d'Europe	10
3.2.3. La Coupe du Monde BMX Racing UCI	11
3.2.4. Le Challenge Mondial et les Championnats du Monde	11
4. CATEGORIES NATIONALES ET INTERNATIONALES	13
4.1. CATEGORIES INTERNATIONALES	13
4.2. CATEGORIES NATIONALES	13
4.2.1. CATEGORIES 8 ANS ET MOINS	13
4.2.2. CHANGEMENT DE CATEGORIES	13
4.2.3. LES MONTEES-DESCENTES	13
5. LES CLASSEMENTS PAR POINTS	15
5.1. LE CLASSEMENT PAR POINTS – VIA LES COURSES NATIONALES	15
5.2. LE CLASSEMENT PAR POINTS – VIA LE CHALLENGE FRANCE :	15
5.3. SPECIFICITE TROPHÉE DE FRANCE	16
5.4. SPECIFICITE CHALLENGE NATIONAL ET CHAMPIONNATS DE FRANCE	17
5.5. SPECIFICITES DU CHALLENGE EUROPEEN ET CHAMPIONNAT D'EUROPE	17
5.6. SPECIFICITES DU CHALLENGE MONDIAL ET CHAMPIONNATS DU MONDE	20
5.7. REMARQUES GENERALES	22
6. LA LISTE DE REFERENCE DES PILOTES (LRP)	23
7. EQUIPEMENT VESTIMENTAIRE	24
7.1. PREAMBULE :	24
7.2. COUPES D'EUROPE, CHALLENGE EUROPEEN & CHAMPIONNATS D'EUROPE	24
7.3. CHALLENGE MONDIAL & CHAMPIONNATS DU MONDE	24
8. NUMEROTATION DES PILOTES	25
8.1. TOUTES CATEGORIES (SAUF ELITES, U23 ET JUNIORS)	25
8.2. CATEGORIES ELITES, U23 ET JUNIORS	25
8.3. AU NIVEAU INTERNATIONAL	25
9. DEROGATIONS	26
10. ENGAGEMENTS EN LIGNE	27
11. SECURITE DES PILOTES	28
11.1. CASQUE INTEGRAL :	28
11.2. PEDALES AUTOMATIQUES :	28

1. LES EPREUVES REGIONALES

1.1. LE CHAMPIONNAT REGIONAL

Le Championnat Régional est une épreuve régie directement par chaque Comité Régional. Les titres officiels de Champion Régional y sont décernés. Les critères de participation à ces épreuves sont fixés par chaque Comité Régional. Ceci étant il est préconisé d'ouvrir cette épreuve aux pilotes ne pouvant pas participer aux épreuves de plus haut rang.

Les pilotes en première année de licence sont autorisés à disputer les épreuves du Championnat Régional.

Pour cette nouvelle saison, les Championnats Régionaux de BMX se dérouleront durant le week-end des 27 et 28 mai 2023 (sauf dérogation pour 2023 dûment mentionnée à la FFC).

Les pilotes nationaux (hors pilotes Championnat) doivent participer aux Championnats Régionaux afin de valider leur sélection au TFBMX ou au Championnats de France / Challenge National. Les pilotes nationaux qui ne participeront pas aux Championnats Régionaux ne seront donc pas autorisés par leur Comité Régional d'appartenance, à participer au TFBMX ou au Championnats de France / Challenge National puisque non sélectionnés.

1.2. LES COUPES REGIONALES

Les Coupes Régionales sont généralement organisées en début de saison et sont également régies directement par chaque Comité Régional.

Suivant les dispositions prises par les Comités Régionaux, elles peuvent permettre de sélectionner les pilotes qui disputeront ensuite les épreuves du Challenge France et par la suite, soit le Trophée de France BMX, soit les Championnats de France (pour les cadets et juniors).

Ceci étant chaque Comité Régional détermine la liste des pilotes sélectionnés aux épreuves du Challenge France selon ses propres critères.

1.3. LES RENCONTRES INTERCLUBS

Les rencontres Inter Clubs sont organisées pour les nouveaux licenciés ou ceux n'ayant jamais été inscrits dans une épreuve de Championnat Régional. Elles sont organisées entre clubs proches afin de limiter au maximum les frais de déplacement.

2. LES EPREUVES NATIONALES

2.1. LE CALENDRIER

<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Comité</i>	<i>Epreuve</i>
25 et 26 mars	Vesoul	Bourgogne Franche Comté	Coupe de France
22 et 23 avril	Trégueux	Bretagne	Coupe de France
20 et 21 mai	Limoges	Nouvelle Aquitaine	Coupe de France
30 sept. et 1 oct.	Cournon d'Auvergne	Auvergne-Rhône-Alpes	Coupe de France
21 et 22 octobre	Troyes	Grand Est	Coupe de France
21 et 22 janvier	Tours	Centre-Val de Loire	Indoor
25 et 26 février	Caen	Normandie	Indoor
11 et 12 novembre	St Etienne	Auvergne-Rhône-Alpes	Indoor
1 et 2 avril			Challenge France
13 et 14 mai			Challenge France
3 et 4 juin			Challenge France
17 et 18 juin	Chalette sur Loing	Centre-Val de Loire	TFBMX
30 juin, 1 et 2 juillet	Avensan	Nouvelle Aquitaine	Chpt de France

2.2. LES EPREUVES

Annexe 1 : Les Epreuves Nationales de BMX 2023

Les épreuves du calendrier national se décomposent en 5 types d'épreuves distincts :

- Le Challenge France
- Les Indoors,
- La Coupe de France
- Le Trophée de France de BMX
- Le Championnats de France/Challenge National

Les conditions de participation aux différentes épreuves nationales sont détaillées dans l'annexe 1 du présent document.

2.2.1. Le Challenge France

Le Challenge France est une série de 3 épreuves par zone Interrégion. Elles concernent toutes les catégories de pilotes sauf les « nationaux », les U19, les U23 et les Elites.

Les épreuves du Challenge France se dérouleront simultanément par zone aux dates suivantes (1 jour par week-end pour la zone Sud-Ouest) :

	Sud Ouest	Nord Ouest	Sud Est	Nord Est
1 et 2 avril	Anglet (NOAQ)	Vire (NORM)	Les Pennes Mirabeau (RSUD)	Strasbourg (GEST)
13 et 14 mai	Saix (OCCI)	Nogent (CEVL)	Lempdes (AURA)	Calais (HAFR)
3 et 4 juin	St Jean d'Y (NOAQ)	St Brieuc (BRET)	Montmélian (AURA)	Champéy (BFRC)

Chaque Comité Régional détermine la liste des pilotes sélectionnés pour participer aux épreuves du Challenge France selon ses propres critères.

Le Challenge France permet aux pilotes de se qualifier pour le Trophée de France de BMX ou Championnats de France/Challenge National (cf. Classement Par Points Challenge France ci-dessous).

~~Les pilotes qui se blesseraient lors des essais doivent faire établir par le médecin de l'épreuve un certificat médical et le transmettre au secrétariat de course (pendant l'épreuve) afin d'apparaître sur le classement et ainsi pouvoir bénéficier des points bonus relatifs à la participation aux trois manches du Challenge France. Le pilote se verra alors attribuer un point de participation pour l'épreuve concernée.~~

Il n'y a pas de repêchages à l'issue des épreuves du Challenge France pour pouvoir participer aux Championnats de France/Challenge National ou au TFBMX.

Un classement des clubs est réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque club. Suite à ce classement les 5 premiers clubs de chaque zone sont qualifiés pour définir :

- Sur le TFBMX : le meilleur club formateur,
- Sur le Championnats de France / Challenge National : le meilleur club de France.

Les pilotes nationaux ne sont pas autorisés à participer au Challenge France, sauf en Cruiser si ces derniers jouent leur qualification pour le Challenge Européen et/ou le Challenge Mondial.

Sur les épreuves du Challenge France, les feuilles de race seront montées de manière aléatoire et en scramble race (répartition panaché) pour l'ensemble des 3 épreuves.

2.2.2. Les Indoors

Les Indoors sont des épreuves se déroulant en intérieur sur une piste de BMX temporaire et construite spécialement pour l'évènement.

Pour la saison 2023 trois épreuves Indoor se dérouleront :

- Les 21 et 22 janvier à Tours (CEVL)
- Les 25 et 26 février à Caen (NORM)
- Les 9 et 10 décembre à Saint Etienne (AURA)

La participation aux Indoors concerne tous les pilotes présents sur la LRP 2023 (voir tableau des catégories concernées) et par définition, ayant plus d'une année de licence.

Pour les épreuves Indoor entrant dans le CPP (cf art 5.1), seuls les Pupilles et Benjamins licenciés dans la zone Interrégion où se déroule l'épreuve et faisant partie de la LRP 2023 sont autorisés à participer.

Les épreuves Indoor sont inscrites au calendrier UCI. Par conséquent, c'est la réglementation UCI qui s'applique sur ces épreuves (ex : pédales automatiques à partir de 13 ans, pas de maillots avec zip intégrale, pas de numéro dans le dos des maillots sauf si numéro permanent, etc...)

Sur les épreuves Indoor, les feuilles de race seront montées de manière aléatoire pour chacune des épreuves.

2.2.3. La Coupe de France

La Coupe de France est une série de 5 épreuves ouvertes aux pilotes ayant plus d'une année de licence. Elle concerne toutes les catégories de pilotes dits « nationaux » (voir tableau des catégories concernées). Lors d'une épreuve de la Coupe de France, les pilotes des catégories Challenge et Championnat peuvent participer suivant les dispositions suivantes :

- **Challenge** : Les pilotes des catégories Challenge disputeront 2 manches (une le samedi et une le dimanche) à l'occasion de chaque épreuve de la Coupe de France. La Coupe de France pour ces catégories se déroulera donc sur 10 épreuves, toutes les manches comptant pour le classement général.
- **Championnat** : Les pilotes des catégories Elite Femme, Elite Homme, U19 Femme et U19 Homme, U17 Fille et U17 Garçon disputeront 2 manches (une le samedi après-midi et une le dimanche après-midi) à l'occasion de chaque épreuve de la Coupe de France. La Coupe de France pour ces catégories se déroulera donc sur 10 épreuves, toutes les manches comptant pour le classement général.

La Coupe de France de BMX est support au Championnat de France des Divisions Nationales de BMX et des Equipes Avenir BMX.

Les pilotes « nationaux » (hors pilotes Championnat) sont automatiquement qualifiés en 20 pouces et 24 pouces pour le Championnats de France/Challenge National si et seulement s'ils participent à leur championnat régional respectif.

Les pilotes « nationaux » Challenge souhaitant être qualifiés en Cruiser pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial, doivent participer au Challenge France de leur zone interrégionale et dans leur catégorie d'âge respective en Cruiser et faire partie des pilotes sélectionnés à l'issue du CPP Challenge France.

Le classement général de la Coupe de France BMX 2023, servira dans les catégories Championnat à déterminer les listes des pilotes sélectionnés pour le Championnat de France de Time Trial (cf. article 2.2.5).

En cas d'égalité au classement général pour les pilotes roulant sous le format LCQ, les pilotes seront systématiquement départagés en prenant en compte le meilleur résultat (rang) obtenu lors de la dernière course courue. Si l'égalité subsiste, les pilotes seront départagés selon le meilleur temps effectué lors de cette dernière course. Si l'égalité persiste encore, le même principe de départage sera appliqué lors de la phase précédente de course etc...

La liste des pilotes nationaux est consultable auprès de votre correspondant régional ou sur le site Internet de la FFC via le lien suivant :

<https://www.fcc.fr/discipline/bmx-race/reglements-listes-officielles/>

Sur les épreuves de la Coupe de France, les feuilles de race seront montées de manière aléatoire pour les Challenge et en scramble race (répartition panaché) pour l'ensemble des épreuves.

Pour les pilotes Championnat (Cadet inclus), la répartition se fera de manière aléatoire pour la première épreuve puis selon le classement général de la Coupe de France.

2.2.4. Le Trophée de France de BMX

Cette épreuve se déroulera les 17 et 18 juin 2023 à Chalette-sur-Loing (CEVL).

Le Trophée de France BMX est une compétition nationale ouverte aux pilotes appartenant aux catégories U9, U11, U13, U15 qui auront, au préalable, été sélectionnés à l'issue des résultats du Challenge France ainsi qu'aux pilotes nationaux ayant participé à leur Championnat Régional.

Le TFBMX fera l'objet de 10 classements individuels pour les catégories U9, U11, U13, U15 (filles et garçons) et Cruiser U15 (filles et garçons).

Un classement par Comité sera réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque comité. Le TFBMX servira également de support au classement des clubs afin de déterminer le meilleur club formateur 2023.

Sur le Trophée de France de BMX, les feuilles de race seront montées de manière aléatoire pour les Challenge et en scramble race (répartition panaché).

2.2.5. Les Championnats de France / Le Challenge National

Cette épreuve se déroulera les 30 juin, 1 et 2 juillet 2023 à Avensan (NOAQ).

a) *Le Challenge National*

Le Challenge National est ouvert à tous les pilotes Challenge âgés de 17 ans et plus et qualifiés suite au Challenge France ainsi qu'aux pilotes nationaux ayant participé à leur Championnat Régional.

Sur le Challenge National, les feuilles de race seront montées de manière aléatoire pour les Challenge et en scramble race (répartition panaché).

b) *Les Championnats de France*

Les Championnats de France sont ouverts à tous les pilotes* des catégories Elite (Homme/Femmes), U23 (Hommes/Femmes), U19 (Hommes/Femmes) et U17 Nationaux (Garçons/Filles) ainsi qu'aux pilotes U17 (Garçons/Filles) sélectionnés suite au Challenge France.

Un titre de Champion de France sera décerné aux vainqueurs de la Race en 20 pouces pour ces catégories ainsi qu'en 24 pouces pour les Cruiser U17 Fille et Cruiser U17 Garçon.

Les pilotes des catégories Championnat Elite, U23 et U19 (Hommes et Femmes) utiliseront la butte à 8 mètres le cas échéant.

Un titre de Champion de France du Time Trial est décerné dans les catégories Elite, U23, U19 et U17 (Homme et Femme). La participation au Time Trial est seulement permise aux pilotes remplissant les conditions ci-après et sur la base du classement général de la Coupe de France BMX après Limoges.

- Elite Homme : Pilotes dans les 40 premiers de la Coupe de France 2023 (catégorie Elite Homme) et inscrits en Elite Homme (puis superfinale à 8),
- Elite Femme : Pilotes dans les 25 premières de la Coupe de France 2023 (catégorie Elite Femme) et inscrits en Elite Femme (puis superfinale à 6),
- U23 Homme : Pilotes dans les 40 premiers de la Coupe de France 2023 (catégorie Elite Homme) et inscrits en U23 Homme (puis superfinale à 8),

- U23 Femme : Pilotes dans les 25 premières de la Coupe de France 2023 (catégorie Elite Femme) et inscrits en U23 Femme (puis superfinale à 6),
- U19 Homme : 16 premiers pilotes de la Coupe de France 2023 (puis superfinale à 6),
- U19 Femme : 12 premières pilotes de la Coupe de France 2023 (puis superfinale à 6),
- U17 : 16 premiers pilotes de la Coupe de France 2023 (puis superfinale à 6),
- U17 : 12 premiers pilotes de la Coupe de France 2023 (puis superfinale à 6).

En cas de blessure il n'y aura pas de remplacement. La DTN pourra attribuer des dérogations de participation au Time Trial, uniquement aux pilotes présents sur les listes nationales de haut niveau.

Conformément à la réglementation fédérale, les vainqueurs des Championnats de France de l'année précédente qui évoluent toujours dans la catégorie du titre décerné ont l'obligation de porter le maillot tricolore sur toutes les épreuves nationales mais également internationales (sauf lors du Championnat de France de l'année suivante où le titre est remis en jeu.) Le maillot devra impérativement répondre aux exigences de la réglementation fédérale et plus particulièrement des articles 10.3.069 et 10.3.070. Il est rappelé que chaque maquette de maillot doit être soumise à validation de la FFC avant sa réalisation.

Sur les Championnats de France, les feuilles de race seront montées suivant les temps du Time Trial puis suivant le classement de la Coupe de France. Pour les U17, les feuilles de race seront montées suivant les temps du Time Trial, puis suivant le CPP national pour les pilotes nationaux puis suivant le CPP Challenge France pour les autres pilotes.

Le Championnats de France / Challenge National servira également de support au classement des clubs afin de déterminer le meilleur club de France 2023.

***Les pilotes concernés par la SMR devront être à jour de leur surveillance médicale réglementaire, conformément aux procédures qui leur ont été adressées par le Médecin national.**

A partir de la saison 2023, la participation aux Championnats de France BMX sera subordonnée à la mise à jour du SMR pour les pilotes concernées.

3. LES EPREUVES INTERNATIONALES

3.1. LE CALENDRIER

<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Pays</i>	<i>Epreuve</i>
18 et 19 mars	Vérone	Italie	Coupe d'Europe
8 au 10 avril	Zolder	Belgique	Coupe d'Europe
6 et 7 mai	Valmiera	Lettonie	Coupe d'Europe
27 et 28 mai	Benalky	République Tchèque	Coupe d'Europe
10 et 11 juin	Sakarya	Turquie	Coupe d'Europe
2 et 3 septembre	Anadia	Portugal	Coupe d'Europe
06 au 9 juillet	Besançon	France	Champ d'Europe
3 et 4 juin	Sakarya	Turquie	Coupe du Monde UCI
24 et 25 juin	Papendal	Pays-Bas	Coupe du Monde UCI
23 et 24 septembre	Sarrians	France	Coupe du Monde UCI
7 et 8 octobre	Santiago Del Estero	Argentine	Coupe du Monde UCI
13 et 14 octobre	Santiago Del Estero	Argentine	Coupe du Monde UCI
6 au 13 août	Glasgow	Grande-Bretagne	Champ du Monde

3.2. LES EPREUVES

Les épreuves du calendrier international se décomposent en 4 types d'épreuves distincts :

- La Coupe d'Europe
- Le Challenge Européen et les Championnats d'Europe
- La Coupe du Monde Supercross
- Le Challenge Mondial et les Championnats du Monde

3.2.1. La Coupe d'Europe

Les courses internationales organisées sous l'égide de l'UEC sont les Coupes d'Europe. Elles sont au nombre de 6 en 2023 et se déroulent sur deux jours.

a) *Le niveau « Championnat » :*

Ce niveau concerne exclusivement les catégories internationales suivantes :

- Women Junior
- Men Junior
- Women U23
- Men U23
- Women Elite
- Men Elite

Pour ces catégories, la Coupe d'Europe peut être classée suivant deux niveaux au calendrier UCI :

- classe UCI « HC » (Hors Classe)

- classe UCI « C1 » (Classe 1)

b) Le niveau « Challenge » :

Participation en 20 pouces

Pour toutes les épreuves de la Coupe d'Europe se déroulant à l'étranger un pilote doit faire partie des pilotes nationaux ou Championnat pour pouvoir prétendre participer en 20 pouces. Si une épreuve de la Coupe d'Europe se déroule en France, un pilote doit faire partie de la liste de référence des pilotes 2023 (LRP) et à partir de 9 ans, pour pouvoir prétendre participer en 20 pouces.

Participation en 24 pouces

Pour toutes les épreuves de la Coupe d'Europe, un pilote doit faire partie de la liste de référence des pilotes 2023 (LRP) pour pouvoir prétendre participer en 24 pouces (Cruiser).

Dans le cadre des manches de la Coupe d'Europe, les organisateurs des différentes épreuves organiseront des courses réservées aux catégories Challenge dans les catégories suivantes :

- Boys 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15/16.
- Men 17/24, 25 +.
- Girls 9, 10, 11/12, 13/14, 15/16.
- Women 17 +.
- Cruisers Men 17/29, 30/39, 40/44 and 45 +.
- Cruiser Women 17+.

Pour ces catégories, chaque événement comprend 2 courses, une le samedi et une le dimanche, sauf pour Sakarya où seules les catégories Championnat pourront participer à la Coupe d'Europe.

Il est important de noter que l'UEC n'autorisera plus les rajouts d'engagements après la date limite d'engagement.

3.2.2. Le Challenge Européen et les Championnats d'Europe

a) Le Challenge Européen

Le Challenge Européen BMX se déroulera du 6 au 9 juillet 2023 à Besançon (FRA).

Cette épreuve accueillera les pilotes français dans les catégories suivantes :

- Girls 9, 10, 11, 12, 13, 14.
- Boys 9, 10, 11, 12, 13, 14.
- Women 17/24 et 25 +.
- Men 17/24, 25/29, 30/34 et 35 +.
- Master.
- Cruiser Women 16 -, 17/29, 30/39, 40 +.
- Cruiser Men 13/14, 15/16, 17/24, 25/29, 30/34, 35/39, 40/44, 45/49 et 50 +.

La FFC dresse chaque année la liste des pilotes sélectionnés (32 par catégories dont deux places réservées des pilotes hors métropole) pour disputer cette épreuve à l'issue du classement par points (CPP).

Les conditions de qualifications sont définies dans les articles 5.2 et 5.5 de la présente note.

Il est important de noter que l'UEC n'autorisera plus les rajouts d'engagements après la date limite d'engagement.

b) Les Championnats d'Europe

Les Championnats d'Europe de BMX se dérouleront les 8 et 9 juillet 2023 à Besançon (FRA).

Les titres de « Champion d'Europe de BMX » ne sont attribués qu'aux catégories 20 pouces. Il y aura donc un titre attribué dans chaque catégorie suivante :

- Girls 15
- Boys 15
- Girls 16
- Boys 16
- Women Junior
- Men Junior
- Women U23
- Men U23
- Women Elite
- Men Elite
- Team Time Trial Women
- Team Time Trial Men.

Chaque pays peut engager jusqu'à 16 pilotes maximum dans chacune des catégories Championnat. A ce titre, c'est la Direction Technique Nationale qui procédera aux sélections des 16 pilotes dans chacune des catégories (sauf pour les 15/16 dont la qualification se fera via le CPP National et sur la base de 32 pilotes au lieu de 16).

Il est important de noter que l'UEC n'autorisera plus les rajouts d'engagements après la date limite d'engagement.

3.2.3. La Coupe du Monde BMX Racing UCI

La Coupe du Monde BMX Racing UCI est une épreuve réservée aux pilotes des catégories Championnat à l'international dont voici les catégories :

- Women U23 et Junior regroupés
- Women Elite
- Men U23 et Junior regroupés
- Men Elite

3.2.4. Le Challenge Mondial et les Championnats du Monde

a) Le Challenge Mondial

Le Challenge Mondial BMX se déroulera du 6 au 11 août 2023 à Glasgow (GBR).

Cette épreuve accueillera les pilotes français dans les catégories suivantes :

- Girls 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.
- Boys 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.
- Women 17/24 et 25 +.
- Men 17/24, 25/29, 30/34 et 35 +.
- Master Femme, Homme
- Cruiser Boys 13/14 et 15/16.
- Cruiser Women 16 -, 17/29, 30/39, 40 +.
- Cruiser Men 17/24, 25/29, 30/34, 35/39, 40/44, 45/49 et 50 +.

La FFC dresse chaque année la liste des pilotes sélectionnés (16 par catégories dont deux places réservées des pilotes hors métropole) pour disputer cette épreuve à l'issue du classement par points (CPP).

Les conditions de qualifications sont définies dans les articles 5.2 et 5.6 de la présente note.

b) Les Championnats du Monde

Les Championnats du Monde de BMX se dérouleront les 12 et 13 août 2023 à Glasgow (GBR).

Les titres de Champion du Monde sont décernés pour les catégories Championnat dans la course Race 20 pouces.

Pour les pilotes, il est nécessaire d'être qualifiés d'office ou sélectionnés par la Direction Technique Nationale pour participer.
Les conditions de qualifications sont définies dans l'article 5.6 de la présente note.

4. CATEGORIES NATIONALES ET INTERNATIONALES

4.1. CATEGORIES INTERNATIONALES

Annexe 2 : Catégories internationales

4.2. CATEGORIES NATIONALES

Annexe 3 : Catégories nationales

Annexe 4 : Types de Licences BMX 2023

Il est important de noter qu'un pilote en possession d'une licence « Access » peut uniquement participer aux épreuves BMX départementales et régionales.

Par ailleurs cette licence ne lui permet pas de participer au Challenge France, même si cette épreuve se déroule sur le territoire de son propre comité régional.

Au cas où ce pilote désirerait participer au Challenge France et aux autres courses nationales et internationales il devra contracter une licence correspondante à sa catégorie et s'acquitter de la différence de tarification.

4.2.1. CATEGORIES 8 ANS ET MOINS

A noter que la catégorie U7 n'existe pas au niveau national. Cependant, elle peut exister au niveau régional.

Les pilotes de nationalité française et âgés de 8 ans et moins (nés en 2015 et après) ne peuvent pas participer aux épreuves Indoor, Coupes de France et Internationales.

Ils ont accès à toutes les épreuves départementales et régionales, au Championnat régional, au Challenge France, ainsi qu'au Trophée de France de BMX.

4.2.2. CHANGEMENT DE CATEGORIES

Tous les pilotes concernés par les changements de catégories en 2023, dont le statut se trouve modifié suite à leurs résultats, devront de ce fait opter pour le type de licence correspondant à cette catégorie (voir le tableau des licences en annexe 4).

4.2.3. LES MONTEES-DESCENTES

Le CPP Challenge France, détermine les montées en catégorie « nationale » pour ensuite participer aux Coupes de France pour l'année n+1.

Le CPP National détermine les montées en catégories Elite et U19 et les descentes en catégories du Challenge France pour l'année n+1.

Le classement général de la Coupe de France détermine les montées-descentes relatives aux catégories Championnat (Elite et U19) pour l'année n+1.

Les pilotes Elite depuis un an et âgés de 19 à 22 ans, se retrouvant classés dans les pilotes devant redescendre à l'issue de la saison 2023 seront dorénavant systématiquement maintenus dans la catégorie. Cette disposition n'est valable qu'à l'issue de la première année d'accès à ladite catégorie et pour les pilotes classés au classement général de la Coupe de France 2023.

Dans le cas où un pilote souhaiterait ne pas être pilote national, un courrier devra parvenir à la FFC afin de signifier ce choix. La descente du pilote au niveau « Challenge France » sera conditionnée à la non-participation du TFBMX ou Challenge National / Championnats et ce, quel que soit le classement du pilote au CPP Challenge France.

Le document relatif aux quotas des montées-descentes sera diffusé suite à la CNBMX qui se déroulera début 2023.

5. LES CLASSEMENTS PAR POINTS

Deux CPP existent sur le circuit BMX :

- le CPP National,
- le CPP Challenge France.

Ces CPP permettent de déterminer des listes de sélections et les montées-descentes à l'issue de la saison, dans les conditions définies ci-après.

Annexe 5 : Modes de sélections pour la Saison 2023

5.1. LE CLASSEMENT PAR POINTS – VIA LES COURSES NATIONALES

Le CPP National sert à déterminer :

- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge Européen (CPP jusqu'à Limoges)
- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge Mondial (CPP jusqu'à Limoges),
- les montées-descentes à l'issue de la saison - hors pilotes Championnat (CPP jusqu'à Troyes)

Les épreuves suivantes sont retenues pour le Classement Par Points de la saison 2023 :

- **2 Indoor** : Tours, Caen
- **5 Coupes de France** : Vesoul, Trégueux, Limoges, Cournon d'Auvergne, Troyes

Le CPP National prendra donc en compte les 7 courses ci-dessus, soit 12 résultats (1 par Indoor et 2 par Coupe de France,).

Les **10 meilleurs résultats** seront pris en compte (**2 jokers**) pour l'établissement du **CPP final**.

Les **7 meilleurs résultats** seront pris en compte (**1 joker**) pour l'établissement du **CPP jusqu'à Limoges**.

Suite à l'annulation de la course pour les U17 à Vesoul #2, il est précisé que pour les pilotes concernés, le CPP National prendra donc en compte les 7 courses ci-dessus, soit **11** résultats (1 par Indoor et 2 par Coupe de France, **sauf 1 pour Vesoul en U17 car annulation**).

Les **9 meilleurs résultats** seront pris en compte (**2 jokers**) pour l'établissement du **CPP final**.

Les **6 meilleurs résultats** seront pris en compte (**1 joker**) pour l'établissement du **CPP jusqu'à Limoges**.

Il n'y a aucune obligation de participer à l'ensemble des compétitions.

Les sélections définitives pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial, seront effectuées par la Direction des Evénements et de la Réglementation Sportive de la FFC, en collaboration avec la CNBMX à l'issue de la Coupe de France de Limoges.

En cas de non-participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.

5.2. LE CLASSEMENT PAR POINTS – VIA LE CHALLENGE FRANCE :

Le CPP Challenge France sert à déterminer

- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Trophée de France de BMX,
- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge National et aux Championnats de France,
- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge Européen pour les U11, U13, Cruisers,
- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge Mondial pour les U11, U13, Cruisers,
- les montées à l'issue de la saison en catégorie « nationale » pour l'année n+1.

Il y a un CPP Challenge France par zone Interrégionale. Le CPP Challenge France prendra en compte les 3 manches du Challenge France de la zone Interrégion où évolue le pilote sans aucun joker.

~~Un bonus de point sera mis en place pour les pilotes participants aux 3 manches du Challenge France. Ce bonus est égal à 10% (arrondi au chiffre supérieur) du total des points brut du premier de la même catégorie n-1 et de la même zone.~~

Dans le cadre des sélections pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial pour les catégories U11, U13 et Cruisers, le nombre de pilotes qualifiés par zone Interrégionale et par année d'âge (pour les U11 et U13) sera le suivant :

ZONES ITR	CHALLENGE EUROPEEN		CHALLENGE MONDIAL	
	Sélection pour 32 pilotes (si pas de pilote hors métropole)	Sélection pour 30 pilotes + 2 pilotes hors métropole	Sélection pour 16 pilotes (si pas de pilote hors métropole)	Sélection pour 15 pilotes + 1 pilote hors métropole
Zone Nord Est	7	7	4	4
Zone Sud Est	9	8	5	4
Zone Nord Ouest	11	10	5	5
Zone Sud Ouest	5	5	2	2

5.3. SPECIFICITE TROPHÉE DE FRANCE

Les quotas de sélections par zone Interrégionale pour la saison 2023 sont les suivants :

TROPHÉE DE France BMX											
Saison 2023	Quotas par zone ITR	Garçon 8 ans et -	Fille 8 ans et -	Pupille	Pupille Fille	Benjamin	Benjamine	Cr Minime Garçon	Cr Minime Fille	Minime	Minime Fille
	Cible	160	30	220	40	260	50	40	20	180	35
Qualifiés Zone NE	23,54%	38	7	52	9	61	12	9	5	42	8
Qualifiés Zone SE	27,77%	44	8	61	11	72	14	11	6	50	10
Qualifiés Zone NO	33,80%	54	10	74	14	88	17	14	7	61	12
Qualifiés Zone SO	14,89%	24	4	33	6	39	7	6	3	27	5

Il est important de noter que les pilotes « nationaux » sont automatiquement qualifiés en 20 pouces + 24 pouces pour le Trophée de France BMX, si et seulement s'ils participent à leur championnat régional respectif.

5.4. SPECIFICITE CHALLENGE NATIONAL ET CHAMPIONNATS DE FRANCE

Les quotas de sélections par zone Interrégionale pour la saison 2023 sont les suivants :

CHALLENGE NATIONAL / CHAMPIONNATS DE France								
Saison 2023	Quotas par zone ITR	Cadet	Cadette	Femme 17/24	Femme 25+	Homme 17/24	Homme 25/29	Homme 30+
	Cible	160	30	20	20	60	30	40
Qualifiés Zone NE	23,54%	38	7	5	5	14	7	9
Qualifiés Zone SE	27,77%	44	8	6	6	17	8	11
Qualifiés Zone NO	33,80%	54	10	7	7	20	10	14
Qualifiés Zone SO	14,89%	24	4	3	3	9	4	6

CHALLENGE NATIONAL / CHAMPIONNATS DE France										
Saison 2023	Quotas par zone ITR	Cr Cadette	Cr Cadet	Cr Femme 17/29	Cr Femme 30+	Cr 17/24	Cr 25/29	Cr 30/39	Cr 40/44	Cr 45+
	Cible	20	50	20	25	50	20	50	40	40
Qualifiés Zone NE	23,54%	5	12	5	6	12	5	12	9	9
Qualifiés Zone SE	27,77%	6	14	6	7	14	6	14	11	11
Qualifiés Zone NO	33,80%	7	17	7	8	17	7	17	14	14
Qualifiés Zone SO	14,89%	3	7	3	4	7	3	7	6	6

Il est important de noter que les pilotes « nationaux » sont automatiquement qualifiés en 20 pouces + 24 pouces pour le Challenge National/Championnats de France BMX si et seulement s'ils participent à leur championnat régional respectif.

5.5. SPECIFICITES DU CHALLENGE EUROPEEN ET CHAMPIONNAT D'EUROPE

Compte tenu que l'épreuve du Challenge Européen se déroule en France, le quota de pilote pouvant participer est de 32 pilotes par catégorie (dont 2 places réservées à des pilotes hors métropole).

Il n'y a pas de qualifié d'office sur ce type d'épreuve contrairement au le Challenge Mondial.

Tous les pilotes Challenge évoluant sur les Coupes de France et souhaitant être qualifiés en Cruiser pour le Challenge Européen, doivent participer au Challenge France de leur zone interrégionale, dans leur catégorie d'âge respective en Cruiser et faire partie des pilotes sélectionnés à l'issue du CPP Challenge France. Ces pilotes ont uniquement le droit de participer à ces épreuves en Cruiser et non en 20 pouces.

Les sélections se faisant dans les catégories françaises comprenant deux années d'âges, il convient de préciser que conformément au tableau ci-dessus, seront sélectionnés pour le **Challenge Européen** :

CHALLENGE EUROPEEN - Via CPP Challenge France					
Saison 2023	Quotas par zone ITR	Pupille Fille	Pupille Garçon	Benjamine	Benjamin
Cibles		60	60	60	60
Qualifiés Zone NE	23,54%	Les 7 premières du CPP Challenge France nées en 2014	Les 7 premiers du CPP Challenge France nés en 2014	Les 7 premières du CPP Challenge France nées en 2012	Les 7 premiers du CPP Challenge France nés en 2012
		+	+	+	+
Qualifiés Zone SE	27,77%	Les 7 premières du CPP Challenge France nées en 2013	Les 7 premiers du CPP Challenge France nés en 2013	Les 7 premières du CPP Challenge France nées en 2011	Les 7 premiers du CPP Challenge France nés en 2011
		+	+	+	+
Qualifiés Zone NO	33,80%	Les 8 premières du CPP Challenge France nées en 2014	Les 8 premiers du CPP Challenge France nés en 2014	Les 8 premières du CPP Challenge France nées en 2012	Les 8 premiers du CPP Challenge France nés en 2012
		+	+	+	+
Qualifiés Zone SO	14,89%	Les 8 premières du CPP Challenge France nées en 2013	Les 8 premiers du CPP Challenge France nés en 2013	Les 8 premières du CPP Challenge France nées en 2011	Les 8 premiers du CPP Challenge France nés en 2011
		+	+	+	+
Qualifiés Zone NO	33,80%	Les 10 premières du CPP Challenge France nées en 2014	Les 10 premiers du CPP Challenge France nés en 2014	Les 10 premières du CPP Challenge France nées en 2012	Les 10 premiers du CPP Challenge France nés en 2012
		+	+	+	+
Qualifiés Zone SO	14,89%	Les 10 premières du CPP Challenge France nées en 2013	Les 10 premiers du CPP Challenge France nés en 2013	Les 10 premières du CPP Challenge France nées en 2011	Les 10 premiers du CPP Challenge France nés en 2011
		+	+	+	+
Qualifiés Zone SO	14,89%	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2014	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2014	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2012	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2012
		+	+	+	+
Qualifiés Zone SO	14,89%	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2013	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2013	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2011	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2011
		+	+	+	+

CHALLENGE EUROPEEN - Via CPP Challenge France						
Saison 2023	Quotas par zone ITR	Cruiser jusqu'à 25/29 inclus (13/14, 15/16, 17/24)	Cruiser 30/34	Cruiser 35/39	Cruiser 40/44	Cruiser 45/49
Cibles		30	30	30	30	30
Qualifiés Zone NE	23,54%	Les 7 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 7 premiers du CPP Challenge France nés entre 1993 et 1989	Les 7 premiers du CPP Challenge France nés entre 1988 et 1984	Les 7 premiers du CPP Challenge France nés entre 1983 et 1979	Les 7 premiers du CPP Challenge France nés entre 1978 et 1974
Qualifiés Zone SE	27,77%	Les 8 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 8 premiers du CPP Challenge France nés entre 1993 et 1989	Les 8 premiers du CPP Challenge France nés entre 1988 et 1984	Les 8 premiers du CPP Challenge France nés entre 1983 et 1979	Les 8 premiers du CPP Challenge France nés entre 1978 et 1974
Qualifiés Zone NO	33,80%	Les 10 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 10 premiers du CPP Challenge France nés entre 1993 et 1989	Les 10 premiers du CPP Challenge France nés entre 1988 et 1984	Les 10 premiers du CPP Challenge France nés entre 1983 et 1979	Les 10 premiers du CPP Challenge France nés entre 1978 et 1974
Qualifiés Zone SO	14,89%	Les 5 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1993 et 1989	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1988 et 1984	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1983 et 1979	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1978 et 1974

CHALLENGE EUROPEEN - Via CPP Challenge France

Saison 2023	Quotas par zone ITR	Cruiser 50+	Cruiser Women 16-	Cruiser Women 17/29	Cruiser Women 30/39	Cruiser Women 40+
Cibles		30	30	30	30	30
Qualifiés Zone NE	23,54%	Les 7 premiers du CPP Challenge France nés en 1973 et avant	Les 2 premières du CPP Challenge France en Cruiser Minime Fille + Les 5 premières du CPP Challenge France en Cruiser Cadette	Les 7 premières du CPP Challenge France nées entre 2006 et 1994	Les 7 premières du CPP Challenge France nées en 1993 et 1984	Les 7 premières du CPP Challenge France nées en 1983 et avant
Qualifiés Zone SE	27,77%	Les 8 premiers du CPP Challenge France nés en 1973 et avant	Les 2 premières du CPP Challenge France en Cruiser Minime Fille + Les 6 premières du CPP Challenge France en Cruiser Cadette	Les 8 premières du CPP Challenge France nées entre 2006 et 1994	Les 8 premières du CPP Challenge France nées en 1993 et 1984	Les 8 premières du CPP Challenge France nées en 1983 et avant
Qualifiés Zone NO	33,80%	Les 10 premiers du CPP Challenge France nés en 1973 et avant	Les 3 premières du CPP Challenge France en Cruiser Minime Fille + Les 7 premières du CPP Challenge France en Cruiser Cadette	Les 10 premières du CPP Challenge France nées entre 2006 et 1994	Les 10 premières du CPP Challenge France nées en 1993 et 1984	Les 10 premières du CPP Challenge France nées en 1983 et avant
Qualifiés Zone SO	14,89%	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 1973 et avant	La première du CPP Challenge France en Cruiser Minime Fille + Les 4 premières du CPP Challenge France en Cruiser Cadette	Les 5 premières du CPP Challenge France nées entre 2006 et 1994	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 1993 et 1984	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 1983 et avant

Dans le cas où la 31^{ème} place réservée à un pilote hors métropole resterait libre, le 9^{ème} pilote du CPP Challenge France de la zone Sud-Est serait alors qualifié (sauf en Cruiser Women 16- où la 7^{ème} Cruiser Cadette SE serait alors qualifiée).

Dans le cas où la 32^{ème} place réservée à un pilote hors métropole resterait libre, le 11^{ème} pilote du CPP Challenge France de la zone Nord-Ouest serait alors qualifié (sauf en Cruiser Women 16- où la 8^{ème} Cruiser Cadette NO serait alors qualifiée).

CHALLENGE EUROPEEN - Via CPP National

Minime National	Minime Fille Nationale	Cadet National	Cadette Nationale	Femme 17/24
60	42	60	39	30
Les 30 premiers du CPP National nés en 2010 + Les 30 premiers du CPP National nés en 2009	Les 23 premières du CPP National nées en 2010 + Les 19 premières du CPP National nées en 2009	Les 30 premiers du CPP National nés en 2008 + Les 30 premiers du CPP National nés en 2007	Les 20 premières du CPP National nées en 2008 + Les 19 premières du CPP National nées en 2007	Les 30 premières du CPP National nées entre 2006 et 1999

CHALLENGE EUROPEEN - Via CPP National

Femme 25+	Homme 17/24	Homme 25/29	Homme 30/34	Homme 35+
30	30	30	30	30
Les 30 premières du CPP National nées en 1998 et avant	Les 30 premiers du CPP National nés entre 2006 et 1999	Les 30 premiers du CPP National nés entre 1998 et 1994	Les 30 premiers du CPP National nés entre 1993 et 1989 (hors pilotes qualifiés en Master)	Les 30 premiers du CPP National nés en 1988 et avant (hors pilotes qualifiés en Master)

Dans le cas d'absence de pilote hors métropole, ces derniers seront remplacés par les pilotes classés +1 (si un absent) ou +1 et +2 (si deux absents) par rapport aux chiffres communiqués ci-dessus.

En cas de non-participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.

5.6. SPECIFICITES DU CHALLENGE MONDIAL ET CHAMPIONNATS DU MONDE

Pour le Challenge Mondial, le quota de pilotes français pouvant participer est de 16 pilotes par catégorie (dont 1 place réservée à un pilote hors métropole).

Pour le Challenge Mondial et sous réserve de confirmation par l'UCI, ce sont tous les finalistes du dernier Challenge Mondial qui sont qualifiés d'office et qui libéreront autant de places que de finalistes.

Tous les pilotes Challenge évoluant sur les Coupes de France et souhaitant être qualifiés en Cruiser pour le Challenge Mondial, doivent participer au Challenge France de leur zone interrégionale dans leur catégorie d'âge respective en Cruiser et faire partie des pilotes sélectionnés à l'issue du CPP Challenge France. Ces pilotes ont uniquement le droit de participer à ces épreuves en Cruiser et non en 20 pouces.

Les sélections se faisant dans les catégories françaises comprenant deux années d'âges, il convient de préciser que conformément au tableau ci-dessus, seront sélectionnés pour le **Challenge Mondial** :

CHALLENGE MONDIAL - Via CPP Challenge France					
Saison 2023	Quotas par zone ITR	Pupille Fille	Pupille Garçon	Benjamine	Benjamin
Cibles		30	30	30	30
Qualifiés Zone NE	23,54%	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2014	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2014	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2012	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2012
		+	+	+	+
Qualifiés Zone SE	27,77%	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2013	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2013	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2011	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2011
		+	+	+	+
Qualifiés Zone NO	33,80%	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2014	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2014	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2012	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2012
		+	+	+	+
Qualifiés Zone SO	14,89%	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2013	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2013	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2011	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2011
		+	+	+	+
Qualifiés Zone SO	14,89%	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2014	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2014	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2012	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2012
		+	+	+	+
Qualifiés Zone SO	14,89%	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2013	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2013	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2011	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2011
		+	+	+	+
Qualifiés Zone SO	14,89%	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2014	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2014	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2012	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2012
		+	+	+	+
Qualifiés Zone SO	14,89%	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2013	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2013	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2011	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2011
		+	+	+	+

CHALLENGE MONDIAL - Via CPP Challenge France

Saison 2023	Quotas par zone ITR	Cruiser jusqu'à 25/29 inclus (13/14, 15/16, 17/24)	Cruiser 30/34	Cruiser 35/39	Cruiser 40/44	Cruiser 45/49
Cibles		15	15	15	15	15
Qualifiés Zone NE	23,54%	Les 4 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1993 et 1989	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1988 et 1984	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1983 et 1979	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1978 et 1974
Qualifiés Zone SE	27,77%	Les 4 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1993 et 1989	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1988 et 1984	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1983 et 1979	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1978 et 1974
Qualifiés Zone NO	33,80%	Les 5 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1993 et 1989	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1988 et 1984	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1983 et 1979	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1978 et 1974
Qualifiés Zone SO	14,89%	Les 2 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés entre 1993 et 1989	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés entre 1988 et 1984	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés entre 1983 et 1979	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés entre 1978 et 1974

CHALLENGE MONDIAL - Via CPP Challenge France

Saison 2023	Quotas par zone ITR	Cruiser 50+	Cruiser Women 16-	Cruiser Women 17/29	Cruiser Women 30/39	Cruiser Women 40+
Cibles		15	15	15	15	15
Qualifiés Zone NE	23,54%	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 1973 et avant	La première du CPP Challenge France en Cruiser Minime Fille + Les 3 premières du CPP Challenge France en Cruiser Cadette	Les 4 premières du CPP Challenge France nées entre 2006 et 1994	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 1993 et 1984	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 1983 et avant
Qualifiés Zone SE	27,77%	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 1973 et avant	La première du CPP Challenge France en Cruiser Minime Fille + Les 3 premières du CPP Challenge France en Cruiser Cadette	Les 4 premières du CPP Challenge France nées entre 2006 et 1994	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 1993 et 1984	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 1983 et avant
Qualifiés Zone NO	33,80%	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 1973 et avant	La première du CPP Challenge France en Cruiser Minime Fille + Les 4 premières du CPP Challenge France en Cruiser Cadette	Les 5 premières du CPP Challenge France nées entre 2006 et 1994	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 1993 et 1984	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 1983 et avant
Qualifiés Zone SO	14,89%	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 1973 et avant	La première du CPP Challenge France en Cruiser Minime Fille + La première du CPP Challenge France en Cruiser Cadette	Les 2 premières du CPP Challenge France nées entre 2006 et 1994	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 1993 et 1984	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 1983 et avant

Dans le cas où la 16ème place réservée à un pilote hors métropole resterait libre, le 4^{ème} pilote du CPP Challenge France de la zone Sud-Est serait alors qualifié (sauf en Cruiser Women 16- où la 4^{ème} Cruiser Cadette SE serait alors qualifiée).

CHALLENGE MONDIAL - Via CPP National

Minime National	Minime Fille Nationale	Cadet National	Cadette Nationale	Femme 17/24	Master Femme
30	30	30	30	15	4
Les 15 premiers du CPP National nés en 2010 + Les 15 premiers du CPP National nés en 2009	Les 15 premières du CPP National nées en 2010 + Les 15 premières du CPP National nées en 2009	Les 15 premiers du CPP National nés en 2008 + Les 15 premiers du CPP National nés en 2007	Les 15 premières du CPP National nées en 2008 + Les 15 premières du CPP National nées en 2007	Les 15 premières du CPP National nées entre 2006 et 1999	Pilotes classées au CPP National nées en 1993 et avant

CHALLENGE MONDIAL - Via CPP National

Femme 25+	Homme 17/24	Homme 25/29	Homme 30/34	Homme 35+	Master Homme
15	15	15	15	15	5
Les 15 premières du CPP National nées en 1998 et avant	Les 15 premiers du CPP National nés entre 2006 et 1999	Les 15 premiers du CPP National nés entre 1998 et 1994	Les 15 premiers du CPP National nés entre 1993 et 1989	Les 15 premiers du CPP National nés en 1988 et avant	Les 5 premiers du CPP National Homme 30+

Dans le cas où il n'y aurait pas de pilote hors métropole, ce dernier sera remplacé par le pilote classé +1 par rapport aux chiffres communiqués ci-dessus.

La participation aux Championnats du Monde 2023 n'est possible que pour les pilotes Women/Men Juniors, Women/Men U23 et Women/Men Elite remplissant les conditions d'accès fixées par la DTN.

En cas de non-participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.

5.7. REMARQUES GENERALES

En cas d'égalité à l'issue du CPP National ou du CPP Challenge France, les pilotes seront départagés pour les sélections au **Challenge Européen** et au **Challenge Mondial** de la façon suivante : c'est le nombre total initial (avant correction de joker ou de bonus) de points obtenus lors de la saison qui permettra de départager les ex-æquo. Si une égalité persiste, c'est le nombre de points obtenus lors de la dernière course qui sera retenu puis le résultat obtenu dans la phase de qualification précédente lors de cette dernière course etc...

Pour les sélections au TFBMX ou au Challenge National, ainsi que pour les montées-descentes, tous les pilotes ex-aequo à la limite du quota établi dans la présente note seront sélectionnés. En revanche aucun repêchage ne sera fait pour participer à ces épreuves.

Aucun pilote blessé ne pourra prendre le départ d'une épreuve. Les pilotes blessés aux essais ne pourront pas prendre part au classement par points et seront considérés comme absents. Les pilotes blessés en manches ne pourront pas prétendre à la suite de la compétition. Cependant, les pilotes ne seront pas supprimés du classement et les éventuels points marqués à l'issue des manches qualificatives leur resteront acquis.

~~Dans le cadre du Challenge France et corolairement aux points bonus, les pilotes qui se blesseraient lors des essais doivent faire établir par le médecin de l'épreuve un certificat médical et le transmettre au secrétariat de course (pendant l'épreuve) afin d'apparaître sur le classement et ainsi pouvoir bénéficier des points bonus. Le pilote se verra alors attribuer un point de participation pour l'épreuve concernée.~~

6. LA LISTE DE REFERENCE DES PILOTES (LRP)

La Liste de Référence des Pilotes (LRP), détermine :

- Les pilotes autorisés à participer aux Indoors,
- Les pilotes autorisés à participer aux Coupes de France (uniquement pour les pilotes dont la « catégorie FRA » possède la mention « national(e) »),
- Les pourcentages de pilotes par zone Interrégionale pour déterminer les quotas de l'année n+1.

La LRP 2023 est établie suivant différents critères. Font partie de la LRP 2023 :

- Les pilotes ayant participé au TFBMX 2022,
- Les pilotes ayant participé aux Championnats de France / Challenge National 2022,
- Les pilotes nationaux et des catégories Championnat (Elite, U23 et Junior Femme/Homme) au titre de la saison 2023.

Les pilotes figurant sur la liste en 20 pouces en 2023 ont la possibilité de rouler en cruiser. En revanche, l'inverse n'est pas possible.

La LRP 2024 sera établie suivant différents critères. Feront partie de la LRP 2024 :

- Les pilotes ayant participé au TFBMX 2023,
- Les pilotes ayant participé aux Championnats de France et Challenge National BMX 2023,
- Les pilotes nationaux et des catégories Championnat (Elite et Junior Femme/Homme) au titre de la saison 2023.

Les wild-cards seront uniquement accordées aux pilotes qualifiés mais n'ayant pas pu rouler au TFBMX ou aux Championnats de France et Challenge National pour raison médicale et ayant présenté un certificat médical avant :

- Le 18 juin pour le TFBMX,
- Le 2 juillet pour les Championnats de France et Challenge National.

Dans le cas où l'établissement du certificat médical serait avéré comme faux, la FFC mettra immédiatement en place une procédure disciplinaire à l'encontre du pilote concerné.

La LRP sert également à déterminer les pourcentages de pilotes par zone Interrégionale afin de déterminer les quotas de sélectionnés de l'année n+1. La base de calcul est établie suivant les deux critères suivants : 50% de la répartition Interrégionale via la LRP n-1 (critère de niveau sportif) et 50% de la participation moyenne des pilotes sur chaque zone Interrégionale (critère de participation aux compétitions).

Formule appliquée pour le calcul des pourcentages :

$$Q \% = 0,50 \times \frac{\text{Nb pilotes IR LRP (n-1)} \times 100}{\text{Nb pilotes total LRP (n-1)}} + 0,50 \times \frac{\text{Nb pilotes 3 ChF (n-1)} \times 100}{\text{Nb pilotes total 3 ChF NO, NE, SO, SE (n-1)}}$$

La LRP est consultable auprès de votre correspondant régional ou sur le site Internet de la FFC via le lien suivant :

<https://www.fcc.fr/discipline/bmx-race/reglements-listes-officielles/>

7. EQUIPEMENT VESTIMENTAIRE

7.1. PREAMBULE :

Conformément à la réglementation UCI en vigueur, les pilotes qui participent aux épreuves inscrites au calendrier UCI (dont font parties les Indoors, les Coupes d'Europe etc...) ne doivent pas porter de numéro dans le dos de leur maillot.

Seuls les pilotes ayant un numéro permanent UCI peuvent faire apparaître leur numéro dans le dos de leur maillot.

Attention, depuis le 1^{er} Janvier 2015, la réglementation FFC applique également cette disposition.

Depuis le 1^{er} Janvier 2014, l'UCI a également interdit les fermetures éclair intégrales sur les maillots BMX lors des épreuves du calendrier UCI.

7.2. COUPES D'EUROPE, CHALLENGE EUROPEEN & CHAMPIONNATS D'EUROPE

A l'occasion des Coupes d'Europe et du Challenge Européen, les pilotes Challenge sont obligatoirement tenus de porter soit un écusson « France » sur chaque épaule soit le maillot national pour toutes les catégories.

Pour les Championnats d'Europe de BMX, les pilotes des catégories Championnat sont obligatoirement tenus de porter le maillot national.

A l'occasion de la Coupe d'Europe, les pilotes des catégories Championnat sont obligatoirement tenus de porter soit un écusson « France » sur chaque épaule soit le maillot national.

Les pilotes des catégories Championnat ayant un numéro permanent UCI, peuvent faire figurer leur numéro sur le maillot national suivant les dispositions du règlement UCI.

7.3. CHALLENGE MONDIAL & CHAMPIONNATS DU MONDE

Dans le cadre du Challenge Mondial, le port du maillot national « Challenge » de l'année en cours est obligatoire pour toutes les catégories.

Dans le cadre des Championnats du Monde, le port du maillot national « Equipe de France » est obligatoire pour toutes les catégories.

Les pilotes des catégories Championnat ayant un numéro permanent UCI, peuvent faire figurer leur numéro sur le maillot national suivant les dispositions du règlement UCI.

8. NUMEROTATION DES PILOTES

8.1. TOUTES CATEGORIES (SAUF ELITES, U23 ET JUNIORS)

Les numéros de plaque des pilotes figurent sur la licence. Les numéros sont attribués définitivement tant que le pilote reste licencié.

Le numéro cruiser est le même qu'en catégorie 20 pouces (plaque rouge et numéros blancs).

8.2. CATEGORIES ELITES, U23 ET U19

Les pilotes de la catégorie Elite Homme et Elite Femme ont un numéro de plaque FFC correspondant au classement de la Coupe de France de l'année 2022 à partir du numéro **200**. Ce numéro est uniquement valable pour les compétitions en France et il ne s'agit pas d'un numéro permanent UCI.

Les pilotes U23 Homme et U23 Femme ont un numéro de plaque FFC correspondant au classement de la Coupe de France de l'année 2022 à partir du numéro **500**. Ce numéro est uniquement valable pour les compétitions en France.

Les pilotes U19 Homme et U19 Femme ont un numéro de plaque FFC correspondant au classement de la Coupe de France de l'année 2022 à partir du numéro **800**. Ce numéro est uniquement valable pour les compétitions en France.

Les pilotes Elite Homme et Femme ayant un numéro permanent attribué par l'UCI peuvent porter ce numéro sur toutes les courses auxquels ils participent.

Pour les catégories Cruiser, les pilotes doivent utiliser la même plaque et le même numéro qu'en 20 pouces.

Pour tous les pilotes ayant participé au CPP 2022 et accédant à la catégorie supérieure (Elite, U23 ou U19), la numérotation se fera à la suite du dernier numéro déjà existant de la catégorie.

Les numéros des pilotes des catégories Championnat 2023 sont disponibles sur la LRP 2023 (cf. art.6)

Dans le cadre de toutes les courses nationales et internationales, une plaque latérale avec les numéros sur les 2 faces extérieures devra être fixée sur le cadre du vélo juste derrière la colonne de direction. Elle portera les mêmes numéros que la plaque frontale et devra respecter les spécifications définies par la réglementation en vigueur.

Les numéros collés sur la cadre sont interdits (voir réglementation BMX sur la numérotation des plaques latérales).

Attention à la gaine de câble de frein, elle ne doit pas gêner la lecture de la plaque latérale, sous peine de disqualification du pilote.

8.3. AU NIVEAU INTERNATIONAL

Pour les Coupes d'Europe, se déroulant en France ou à l'étranger, les pilotes Challenge participants porteront un numéro en relation avec leurs places obtenues au Challenge européen ou mondial dans les catégories 20 et 24 pouces. Ces numéros sont édités par la commission BMX de l'UEC.

Les autres (pilotes Championnat) porteront également un numéro attribué par l'UEC valable pour toute la saison 2023.

Ils prendront connaissance de ce numéro lors de la première épreuve internationale à laquelle ils participeront.

9. DEROGATIONS

Il n'y a plus de système de demande de dérogation pour accès ou maintien au niveau national ou supérieur. Seule la DTN se réserve la possibilité de repêcher des pilotes de manière autonome et selon ses propres critères.

10. ENGAGEMENTS EN LIGNE

Pour la saison 2023, tous les engagements pour les compétitions nationales et internationales se feront par le système d'engagements en ligne sur le site internet de la FFC.

Engagements en ligne			
↙ Epreuves → Inscriptions par	DN	Clubs	Comités Régionaux
Indoor	OUI	OUI	NON
Challenge France	NON	OUI	NON
Coupe de France	OUI	OUI	NON
Trophée de France BMX	NON	NON	OUI
Challenge National	NON	NON	OUI
Championnats de France	OUI	NON	OUI
Coupe d'Europe (Challenge/Championnat)	OUI	OUI	NON
Challenge/Championnats Européen	OUI	OUI	NON
Coupe du Monde	OUI	OUI	NON
Challenge/Championnats Mondial	OUI	OUI	NON

Attention ! Tout engagement non réglé par CB via le site internet et le système d'engagement en ligne ne sera pas pris en compte. Le cas échéant, les pilotes concernés devront se réinscrire avec pénalité.

Pour les épreuves du calendrier national, les remboursements d'engagements ne seront possibles que jusqu'au lundi précédent l'épreuve (23h59). Passé cette date, aucun remboursement ne sera possible.

11. SECURITE DES PILOTES

11.1. CASQUE INTEGRAL :

Le port du casque intégral obligatoire, concerne toutes les catégories de pilotes aussi bien à l'entraînement qu'en compétition.

Dans un souci de sécurité pour les pilotes et des conséquences pouvant être très graves, il est important de prendre en compte que tout casque ayant subi un choc devra **impérativement être remplacé**.

Rappel réglementaire : Pour toutes les classes, les casques autorisés pour la compétition et l'entraînement doivent être de type intégral monocoque, recommandé sans évidement latéral, et doivent répondre aux normes de sécurité en vigueur. Dans un souci de sécurité pour les pilotes, il est fortement préconisé que :

- les pilotes à partir de la catégorie Minime utilisent des casques normés moto,
- les fermetures de casque soient de type « double D

11.2. PEDALES AUTOMATIQUES :

Elles sont autorisées en France en compétition sous le règlement FFC pour toutes les catégories de pilotes de 13 ans et plus (nés en 2010 et avant).

Au niveau des épreuves régies par l'UEC, les pédales à blocage automatiques sont autorisées pour les pilotes nés en 2010 et avant.

Conformément au règlement UCI, les pédales automatiques sont autorisées pour toutes les catégories de pilotes de 13 ans et plus (nés en 2010 et avant).

Elles sont donc autorisées dans toutes les compétitions FFC, UEC et UCI dans les catégories 20 et 24 pouces à **partir de 13 ans**.

ANNEXE 1 - LES EPREUVES NATIONALES DE BMX 2023



Epreuves	Ou ?	Pour Qui ?			Quelle finalité ?	Quand ?
<u>Indoors</u>	Tours Caen Saint Etienne	U11* U13* U15 U17 Femme 17 + Homme 17/24	Homme 25/29 Homme 30+ Cruiser Femme 17+ Cruiser Homme 30/39 et 40+ Elite, U23 et Junior <i>* uniquement de la zone ITR pour Caen et Tours</i>	Pilotes faisant parties de la LRP 2023	Qualificatif pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial* (CPP National) * sauf St Etienne	21 et 22 janvier 25 et 26 février 9 et 10 décembre
<u>Challenge France</u>	3 manches par Zone Interrégions	U9 U11 U13 U15 U17	Femme 17/24 Femme 25+ Homme 17/24 Homme 25/29 Homme 30+ Cruisers	Pilotes issus des Comités Régionaux sans quotas ou quotas fixés par les Comités Régionaux	Pour les 15 ans et plus : qualificatif pour le Championnats de France/Challenge National. Pour les U11, U13 et les Cruisers : qualificatif pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial (CPP Challenge France) Montées-Descentes au niveau national	1 et 2 avril 13 et 14 mai 3 et 4 juin
<u>Coupe de France BMX</u>	10 manches sur le territoire National (2 par week end)	U15* U17* Femme 17 +* *catégories dites "nationales"	Homme 17/24* Homme 25/29* Homme 30+* Junior H/F Elite H/F	Pilotes faisant parties de la liste des pilotes nationaux	Qualificatif pour le Challenge Européen et le Chalenge Mondial (CPP National) Montées (niveau Championnt) ou Descentes (niveau Interrégional) suivant CPP ou classement général Coupe de France BMX	25 et 26 mars 22 et 23 avril 20 et 21 mai 30 sept. et 1 oct. 14 et 15 octobre

ANNEXE 1 - LES EPREUVES NATIONALES DE BMX 2023



Epreuves	Où ?	Pour Qui ?			Quelle finalité ?	Quand ?
<u>TFBMX</u>	Chalette-sur-Loing	U9 U11 U13 U15	Cruiser Minime Garçon Cruiser Minime Fille	Pilotes sélectionnés à l'issue du Challenge France et pilotes "nationaux"	La participation permet d'être sur la LRP l'année suivante	17 et 18 juin
<u>Challenge National</u>	Avensan	Femme 17/24 Femme 25+ Homme 17/24 Homme 25/29 Homme 30+ Cruiser Femme 17/29	Cruiser Femme 30+ Cruiser 17/24 Cruiser 25/29 Cruiser 30/39 Cruiser 40/44 Cruiser 45+	Pilotes sélectionnés à l'issue du Challenge France et pilotes "nationaux"	La participation permet d'être sur la LRP l'année suivante pour ceux qui ne seront pas nationaux	30 juin, 1 et 2 juillet
<u>Championnats de France</u>	Avensan	U17 G/F Junior H/F U23 H/F	Elite H/F Cruiser U17 F/G	Pilotes sélectionnés à l'issue du Challenge France* et pilotes "nationaux" * pour les U17	Titres de Champion de France délivrés. La participation permet d'être sur la LRP l'année suivante pour ceux qui ne seront pas nationaux	30 juin, 1 et 2 juillet

ANNEXE 2 - CATEGORIES INTERNATIONALES 2023

Catégories masculines Challenge 20"			
ANNEE	Coupe d'Europe	Challenge Européen	Challenge Mondial
2014	Boy 9	Boy 9	Boy 9
2013	Boy 10	Boy 10	Boy 10
2012	Boy 11	Boy 11	Boy 11
2011	Boy 12	Boy 12	Boy 12
2010	Boy 13	Boy 13	Boy 13
2009	Boy 14	Boy 14	Boy 14
2008	Boy 15/16	Boy 15	Boy 15
2007	Boy 15/16	Boy 16	Boy 16
1999/2006	Men 17/24	Men 17/24	Men 17/24
1994/1998	Men 25 +	Men 25/29	Men 25/29
1989/1993	Men 25 +	Men 30/34	Men 30/34
1988 et avant	Men 25 +	Men 35 +	Men 35 +

Catégories masculines Challenge 24"			
ANNEE	Coupe d'Europe	Challenge Européen	Challenge Mondial
2009/2010		Cruiser 13/14	Cruiser 13/14
2007/2008		Cruiser 15/16	Cruiser 15/16
1999/2006	Cruiser 17/29	Cruiser 17/24	Cruiser 17/24
1994/1998	Cruiser 17/29	Cruiser 25/29	Cruiser 25/29
1989/1993	Cruiser 30/39	Cruiser 30/34	Cruiser 30/34
1984/1988	Cruiser 30/39	Cruiser 35/39	Cruiser 35/39
1979/1983	Cruiser 40/44	Cruiser 40/44	Cruiser 40/44
1974/1978	Cruiser 45 +	Cruiser 45/49	Cruiser 45/49
1973 et avant	Cruiser 45 +	Cruiser 50 +	Cruiser 50 +

Catégories masculines Championnat 20"			
ANNEE	Coupe d'Europe	Championnats d'Europe	Championnats du Monde
2005/2006	Men Junior	Men Junior	Men Junior
2001 à 2004	Men U23	Men U23	Men U23
2000 et avant	Men Elite	Men Elite	Men Elite
2006 et avant		Men Team Time Trial	

Catégories féminines Challenge 20"			
ANNEE	Coupe d'Europe	Challenge Européen	Challenge Mondial
2014	Girl 9	Boy 9	Girl 9
2013	Girl 10	Boy 10	Girl 10
2012	Girl 11/12	Boy 11	Girl 11
2011	Girl 11/12	Boy 12	Girl 12
2010	Girl 13/14	Girl 13	Girl 13
2009	Girl 13/14	Girl 14	Girl 14
2008	Girl 15/16	Girl 15	Girl 15
2007	Girl 15/16	Girl 16	Girl 16
1999/2006	Women 17 +	Women 17/24	Women 17/24
1998 et avant	Women 17 +	Women 25+	Women 25+

Catégories féminines Challenge 24"			
ANNEE	Coupe d'Europe	Challenge Européen	Challenge Mondial
2007 et après		Cruiser 16 and under	Cruiser 16 and under
1994/2006	Cruiser 17 +	Cruiser 17/29	Cruiser 17/29
1984/1993	Cruiser 17 +	Cruiser 30/39	Cruiser 30/39
1983 et avant	Cruiser 17 +	Cruiser 40 +	Cruiser 40 +

Catégories féminines Championnat 20"			
ANNEE	Coupe d'Europe	Championnats d'Europe	Championnats du Monde
2005/2006	Women Junior	Women Junior	Women Junior
2001 à 2004	Women U23	Women U23	Women U23
2000 et avant	Women Elite	Women Elite	Women Elite
2006 et avant		Women Team Time Trial	

ANNEXE 3 - CATEGORIES NATIONALES 2023

ANNEE	Catégories 20 pouces	Indoor *	Challenge France	Coupe de France	Challenge National	Chpt de France	TF BMX
2015 et après	U9 Fille		X				X
2014/2013	U11 Fille	X ***	X				X
2012/2011	U13 Fille	X ***	X				X
2010/2009	U15 Fille	X	X	X ****			X
2008/2007	U17 Fille	X	X	X ****		X	
2006 et avant	Femme 17 +	X		X ****			
2006/1999	Femme 17/24		X		X		
1998 et avant	Femme 25 +		X		X		
2015 et après	U9 Garçon		X				X
2014/2013	U11 Garçon	X ***	X				X
2012/2011	U13 Garçon	X ***	X				X
2010/2009	U15 Garçon	X	X	X ****			X
2008/2007	U17 Garçon	X	X	X ****		X	
2006/1999	Homme 17/24	X	X	X ****	X		
1998/1994	Homme 25/29	X	X	X ****	X		
1993 et avant	Homme 30 +	X	X	X ****	X		
2006/2005	U19 Femme	X		X		X	
2006/2005	U19 Homme	X		X		X	
2004/2001	U23 Femme	X				X	
2004/2001	U23 Homme	X				X	
2004 et avant	Elite Homme	X		X		X	
2004 et avant	Elite Femme	X		X		X	
ANNEE	Catégories 24 pouces	Indoor	Challenge France	Coupe de France	Challenge National	Chpt de France	TF BMX
2010/2009	Cruiser U15 Fille		X				X
2010/2009	Cruiser U15 Garçon		X				X
2008/2007	Cruiser U17		X			X	
2008/2007	Cruiser U17		X			X	
2006 /1994	Cruiser Femme 17/29	X **	X		X		
1993 et avant	Cruiser Femme 30+	X **	X		X		
2006/1999	Cruiser Homme 17/24		X		X		
1998/1994	Cruiser Homme 25/29		X		X		
1993/1984	Cruiser Homme 30/39	X	X		X		
1983 et avant	Cruiser Homme 40 +	X					
1983/1979	Cruiser Homme 40/44		X		X		
1978 et avant	Cruiser Homme 45 +		X		X		

X *

X **

X ***

X ****

Indoors ouverts uniquement aux pilotes de la LRP

Catégorie unique Cruiser Femme 17+

Uniquement U11, U13 de la LRP et de la zone ITR où se déroule l'épreuve si l'Indoor compte pour le CPP

Uniquement les pilotes "nationaux"

ANNEXE 4 - TYPES DE LICENCES 2023 - BMX



CHALLENGE		TYPE DE LICENCE	TARIF
DRAISIENNE / BABY VELO (2 à 4 ANS)		BABY VELO	20 €
U7 / U9 / U11 / U13 / U15 / U17		JEUNESSE - U7 à U17	57 €
HOMME ET FEMME 17 ANS ET + (épreuves nationales ou plus)		COMPETITION - OPEN 2/3	135 €
17 ANS ET + (épreuves régionales ou moins)		COMPETITION - ACCESS 1/2/3/4	75 €
CHAMPIONNAT		TYPE DE LICENCE	TARIF
U19 HOMME ET FEMME (17/18 ANS)		COMPETITION - OPEN 1	135 €
ELITE HOMME ET FEMME (19 ANS ET +)		COMPETITION - ELITE	210 €
AUTRES LICENCES PRATIQUE DU BMX		TYPE DE LICENCE	TARIF
1	16 ANS ET MOINS	TITRE TEMPORAIRE - PASS ACCEUIL JEUNE	20 €
1	17 ANS ET +	TITRE TEMPORAIRE - PASS DECOUVERTE	25 €
ENCADREMENT/AUTRES		TYPE DE LICENCE	TARIF
2	LOISIR	SPORT - LOISIR	57 €
	DIRIGEANT, EDUCATEURS, MEDICAL	STAFF - ENCADREMENT	57 €
	JEUNE ARBITRE 14 - 18 ANS	ARBITRE	57 €
	ARBITRE ECOLE DE VELO, BMX & CLUB	ARBITRE	57 €
	ARBITRE REGIONAL ET NATIONAL	ARBITRE	75 €
	ARBITRE FEDERAL, NATIONAL ELITE ET INTERNATIONAL	ARBITRE	160 €
	ANIMATEUR/TRICE FEDERAL(E)	ANIMATEUR	390 €
3	ANIMATEUR/TRICE REGIONAL(E)	ANIMATEUR	195 €

1 Les Pass Accueil Jeune et Pas Découvertes sont valables 1 mois maximum.

2 La licence Loisir, permet aux pilotes de faire de l'initiation BMX, ainsi que de participer aux entrainements de BMX avec certificat médical. Cette licence ne permet pas la pratique du BMX en compétition.

3 Ne peut officier que dans son Comité Régional d'appartenance et sur les épreuves régionales

ANNEXE 5 - MODES DE SELECTIONS POUR LA SAISON 2023

Saison 2023				
Sélections pour : Catégories :	TFBMX	Championnats de France Challenge National	Challenge Européen	Challenge Mondial
U9	CPP - Challenge France			
U11	CPP - Challenge France		CPP - Challenge France	CPP - Challenge France
U13	CPP - Challenge France		CPP - Challenge France	CPP - Challenge France
U15	CPP - Challenge France <i>* pour les non nationaux</i>		CPP National (après Limoges)	CPP National (après Limoges)
U17		CPP - Challenge France <i>* pour les non nationaux</i>	CPP National (après Limoges)	CPP National (après Limoges)
Femmes 17+		CPP - Challenge France <i>* pour les non nationaux</i>	CPP National (après Limoges)	CPP National (après Limoges)
Homme 17/24		CPP - Challenge France <i>* pour les non nationaux</i>	CPP National (après Limoges)	CPP National (après Limoges)
Homme 25/29		CPP - Challenge France <i>* pour les non nationaux</i>	CPP National (après Limoges)	CPP National (après Limoges)
Homme 30 +		CPP - Challenge France <i>* pour les non nationaux</i>	CPP National (après Limoges)	CPP National (après Limoges)
Cruisers		CPP - Challenge France	CPP - Challenge France	CPP - Challenge France

les Championnats du Monde Race BMX

Depuis la saison 2013, les critères de participations aux Championnats du Monde sont tributaires du classement des Nations et des pilotes UCI. Le classement de l'année n-1, au 31 Décembre, détermine le quota de pilotes qui peut être inscrit pour l'épreuve.

Le ranking UCI par nations, détermine le quota de pilote qualifié suivant les catégories (voir tableaux ci-dessous). En plus de ces quotas, sont automatiquement qualifiés :

- Les 16 premiers Elite Men au ranking individuel UCI BMX au 31 Décembre n-1,
- Les 8 premières Elite Women au ranking individuel UCI BMX au 31 Décembre n-1.

Ces pilotes seront automatiquement qualifiés et ne pourront être remplacé par d'autres pilotes.

MEN ELITE		
Classement des nations UCI	Nombre maximum de pilotes	TOTAL
de 1 ^{er} à 4 ^{ème}	6	24
de 5 ^{ème} à 8 ^{ème}	5	20
de 9 ^{ème} à 14 ^{ème}	3	18
de 15 ^{ème} à 23 ^{ème}	2	18
Autres	1	
SOUS-TOTAL de pilotes qualifiés par le classement des Nations		80
16 premiers Elite Men au ranking individuel UCI BMX au 31 Décembre n-1	16	16
TOTAL de pilotes		96

WOMEN ELITE		
Classement des nations UCI	Nombre maximum de pilotes	TOTAL
de 1 ^{er} à 4 ^{ème}	5	20
de 5 ^{ème} à 8 ^{ème}	4	16
de 9 ^{ème} à 14 ^{ème}	3	18
de 15 ^{ème} à 23 ^{ème}	2	18
Autres	1	
SOUS-TOTAL de pilotes qualifiés par le classement des Nations		72
8 premières Elite Women au ranking individuel UCI BMX au 31 Décembre n-1	8	8
TOTAL de pilotes		80

ANNEXE 6 - Qualifications pour les Championnats du Monde Race BMX

MEN U23		
Classement des nations UCI	Nombre maximum de pilotes	TOTAL
de 1 ^{er} à 4 ^{ème}	6	24
de 5 ^{ème} à 8 ^{ème}	5	20
de 9 ^{ème} à 14 ^{ème}	3	18
de 15 ^{ème} à 23 ^{ème}	2	18
Autres	1	
TOTAL de pilotes qualifiés par le classement des Nations		80

WOMEN U23		
Classement des nations UCI	Nombre maximum de pilotes	TOTAL
de 1 ^{er} à 4 ^{ème}	5	20
de 5 ^{ème} à 8 ^{ème}	4	16
de 9 ^{ème} à 14 ^{ème}	3	18
de 15 ^{ème} à 23 ^{ème}	2	18
Autres	1	
TOTAL de pilotes qualifiés par le classement des Nations		72

MEN JUNIOR		
Classement des nations UCI	Nombre maximum de pilotes	TOTAL
de 1 ^{er} à 4 ^{ème}	6	24
de 5 ^{ème} à 8 ^{ème}	5	20
de 9 ^{ème} à 14 ^{ème}	3	18
de 15 ^{ème} à 23 ^{ème}	2	18
Autres	1	
TOTAL de pilotes qualifiés par le classement des Nations		80

WOMEN JUNIOR		
Classement des nations UCI	Nombre maximum de pilotes	TOTAL
de 1 ^{er} à 4 ^{ème}	5	20
de 5 ^{ème} à 8 ^{ème}	4	16
de 9 ^{ème} à 14 ^{ème}	3	18
de 15 ^{ème} à 23 ^{ème}	2	18
Autres	1	
TOTAL de pilotes qualifiés par le classement des Nations		32

NB 1: En plus des quotas prédéfinis ci-dessus, chaque pays est autorisé à inscrire **1 pilote « réserves » par catégorie**. Ces pilotes pourront participer en remplacement de pilote éventuellement blessé pendant les essais.

NB 2: Hormis pour les pilotes faisant partie des 16 premiers Elite Men ou des 8 premières Elite Women, **seule la DTN sera habilitée à sélectionner les pilotes pouvant participer aux Championnats du Monde suivant les quotas établis.**